

LA NEWSLETTER DU SAMOS LEGAL CENTRE



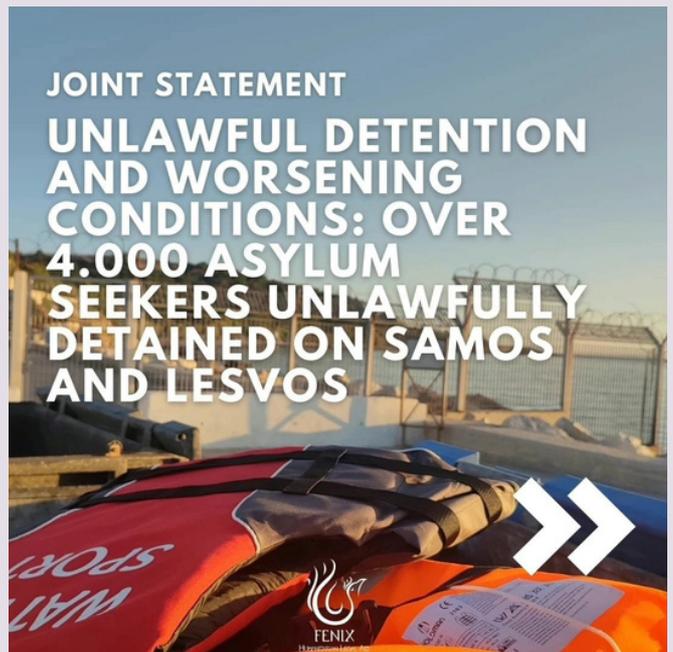
Bienvenue dans la 24e édition de la newsletter du Centre juridique de Samos. Le centre fermé à accès contrôlé a atteint plus de 200% de sa capacité ce mois-ci, alors que 3010 demandeurs d'asile sont arrivés sur l'île. Alors que les conditions d'accueil dans le centre se sont détériorées, les acteurs de Samos et de Grèce se sont unis pour demander la fin immédiate de la détention à l'arrivée. Plus d'informations ci-dessous !



PLAIDOYER

Appel conjoint de 22 organisations demandant la fin des pratiques de détention illégale à Samos et Lesbos

Comme mentionné dans la newsletter du mois d'août, lorsque les demandeurs d'asile arrivent à Samos et Lesbos, ils sont placés en masse en détention illégale dans des conditions épouvantables dans les centres fermés d'accès contrôlé (CCAC) financés par l'UE, en attendant l'enregistrement de leurs demandes d'asile. En septembre, le nombre de personnes détenues a atteint plusieurs centaines, les délais d'attente pour l'enregistrement ayant commencé à dépasser trois semaines. Pendant cette période, les demandeurs ne peuvent pas quitter le camp, n'ont pas accès à des vêtements propres, à une aide juridique et à un soutien médical très limité. Leurs téléphones continuent d'être confisqués pendant les 5 à 7 premiers jours, de sorte qu'ils ne peuvent pas informer leurs proches qu'ils sont arrivés sains et saufs. Au 30 septembre, ASF France était en contact avec plus de 150 arrivants en détention de quarantaine, et MSF décrivait les conditions du



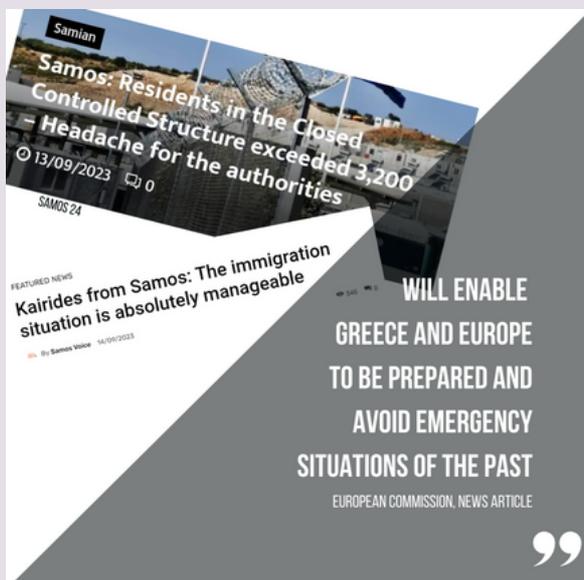
camp comme "extrêmement préoccupantes". L'ONG souligne "un manque d'accès aux soins médicaux, des conditions d'hygiène dégradantes et un accès limité aux services de base". Le 18 septembre, ASF France et 21 autres organisations en Grèce ont signé une déclaration commune appelant à l'arrêt immédiat de la pratique de la détention illégale et soulignant les violations massives du droit à la liberté en vertu de l'article 5 de la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH). La déclaration montre comment cette pratique risque d'enfreindre l'article 3 de la CEDH, qui interdit la torture et les traitements inhumains ou dégradants, et viole à la fois le droit grec et le droit européen, qui disposent que la détention ne doit être utilisée qu'en dernier recours et doit être accompagnée d'un ordre de détention individualisé.

Plus d'informations [ici](#).

Plainte auprès de l'Ombudsman Grec

Suite à cette déclaration commune, alors que ses bénéficiaires et les nouveaux arrivants continuaient à être détenus pendant plus de 25 jours, l'équipe d'ASF France a rédigé une plainte auprès de l'Ombudsman grec, une autorité de contrôle indépendante. Elle a inclus 44 de ses cas qui étaient détenus illégalement pendant plus de 25 jours (y compris des mineurs non accompagnés, des demandeurs ayant des problèmes de santé et des femmes célibataires). Deux autres organisations, I Have Rights et Médecins Sans Frontières, ont ajouté 19 autres cas à la soumission. En outre, l'équipe a écrit et appelé le premier accueil au nom de 89 demandeurs (dont 5 mineurs non accompagnés logés avec des adultes) qui étaient détenus illégalement depuis plus de 25 jours, ce qui a permis d'accélérer l'enregistrement de certains d'entre eux, tandis que d'autres restent en détention en attendant d'être enregistrés. Des guides audio sont envoyés en 6 langues aux demandeurs en attente de procédures d'enregistrement et l'équipe s'est adaptée pour s'assurer qu'une personne réponde aux demandes sur la ligne d'assistance téléphonique en continu chaque jour, afin de réduire le temps d'attente des demandeurs pour recevoir des réponses à leurs demandes d'information.

Deuxième anniversaire du "Centre fermé à accès contrôlé"



Le 18 septembre, l'équipe d'ASF France s'est associée à *I Have Rights* pour marquer le deuxième anniversaire de l'ouverture du Centre fermé à accès contrôlé à Samos. Les équipes ont comparé les promesses faites par le Ministère des Migrations pour un hébergement "sûr" et "digne" des demandeurs d'asile dans le Centre, à la réalité observée aujourd'hui.

Voir la comparaison [ici](#) et [ici](#).

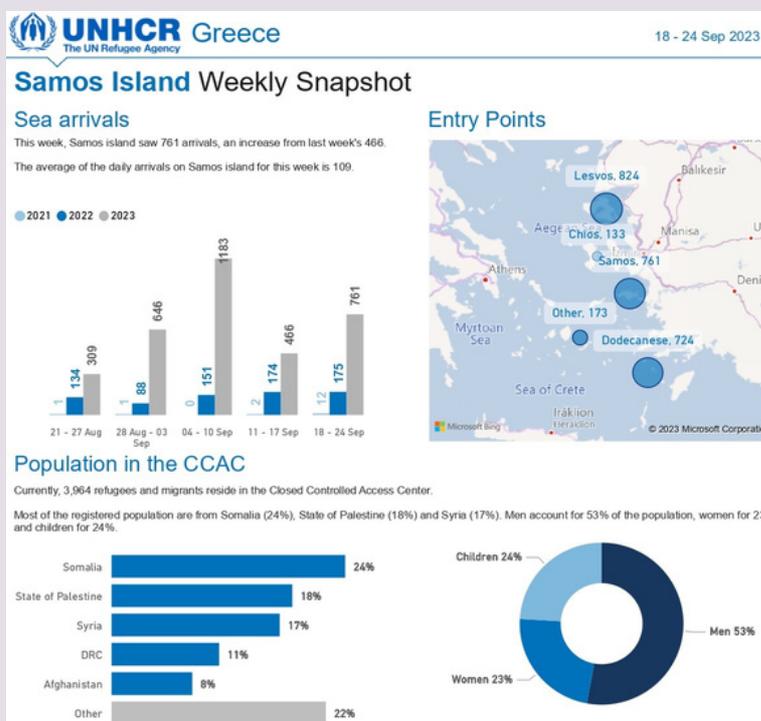
CONTEXTE

Mise à jour de la population du "Centre fermé à accès contrôlé" de Samos

Les derniers chiffres du ministère des migrations et de l'asile indiquent que 4264 demandeurs d'asile et réfugiés vivent à Samos, ce qui représente une augmentation significative par rapport aux 1864 du mois dernier et aux 599 de juillet. 4250 personnes résident dans le CCAC, qui a dépassé de **plus de 200% sa capacité d'accueil initiale de 2040 personnes**. **3010 nouveaux arrivants ont été enregistrés à Samos en septembre** et plus de 746 personnes ont été transférées de l'île vers des structures sur le continent, dont 66 bénéficiaires d'ASF France. Les chiffres du HCR du 18 au 24 septembre estiment que :

- 24% de la population du camp est originaire de Somalie ;
- 18% de Palestine ;
- 17% de Syrie ;
- 11% de la RDC,
- 8% d'Afghanistan ;

• 22 % sont originaires d'"autres" pays non spécifiés. Les hommes représentent 53% de la population, les femmes 23% et les enfants 24%. Lors de la réunion de coordination du 27 septembre, MSF a indiqué que **84 bébés de moins d'un an résidaient dans le CCAC**, tandis que 665 enfants âgés de 1 à 12 ans avaient été enregistrés.



Le chiffre du mois

En septembre, le CCAC de Samos a atteint plus de 200 % de sa capacité, 3010 nouveaux arrivants ayant été enregistrés sur l'île et la population totale du camp ayant atteint plus de 4200 personnes. Tous les nouveaux arrivants sont placés en détention illégale "de facto", parfois pour une durée allant jusqu'à 3 à 4 semaines. L'équipe du Centre juridique de Samos a déposé une plainte auprès de l'Ombudsman grec, une autorité de contrôle indépendante, afin de mettre en évidence **44 cas vulnérables dont la détention avait dépassé 25 jours** et était illégale au regard du droit national. Outre les affaires en cours, l'équipe a soutenu 89 demandeurs d'asile qui étaient arrivés à Samos et attendaient l'enregistrement de leur demande d'asile. 46 nouveaux bénéficiaires ont été accueillis pour un soutien à la préparation des entretiens, et 73 sessions de préparation ont été organisées. Ce mois-ci, 4 bénéficiaires d'ASF France ont déclaré avoir reçu une décision positive et obtenu le statut de réfugié à Samos !

